



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 5 décembre 2023 à 19h30, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Yanick Desmarais, Sylvie Jean, Manon Reed et Samuel St-Pierre, ainsi que Jessy Grenier, directrice générale et greffière-trésorière.

#### **Quorum**

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2023-12-01

#### **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2023.

3. Correspondance

#### **4. LÉGISLATION**

4.1 Avis motion et présentation du projet de règlement fixant taux taxes - Conditions de perception 2024

#### **5. ADMINISTRATION**

5.1 Lecture et approbation des comptes

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

5.2 Dépôt du rapport financier bibliothèque

5.3 Budget de fonctionnement de la bibliothèque 2024

5.4 Nomination responsables 2024

5.5 Fermeture du bureau - période des fêtes

5.6 Salaires, allocations et avantages 2024

5.7 Calendrier des séances ordinaires du conseil 2024

5.8 Séance extraordinaire – Adoption budget 2024 et plan triennal 2024-2025-2026

5.9 Séance extraordinaire – Adoption du règlement de taxation et avis de motion/présentation projet de règlement concernant les éoliennes

5.10 Contrat de service 2024 – Avocat

5.11 Adhésion 2024 à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

5.12 Autorisation d'achat et signature de l'acte notarié – Terre ferme des ancêtres (nouveau développement)

5.13 Entretien ménager – Salle Pierre-Pepin

#### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE - SERVICE INCENDIE**

6.1 Croix-Rouge Canadienne (division du Québec)

6.2 Rapport annuel d'activités incendie année 11 (2023) / approbation

6.3 Achat d'un camion-citerne incendie

#### **7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

7.1 Autorisation achat d'un équipement de soudage

### **8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES**

8.1 Achat panneau station eaux usées

8.2 Mandat – Calibration de l'équipement de mesure de débit d'eaux usées

8.3 Contrat traitement de matières organiques

### **9. URBANISME**

### **10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES – SERVICES COMMUNAUTAIRES**

10.1 Paiement – Aide financière – Journal le Bonaventurain

### **11. VARIA**

11.1 Dépôt d'un résumé des dossiers

12. Période de questions

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2023-12-02

### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2023**

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2023.

ADOPTÉE

### **3. CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance est déposée.

### **4. LÉGISLATION**

#### **4.1 AVIS MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT TAUX TAXES - CONDITIONS DE PERCEPTION 2024**

Avis de motion est par les présentes donné par Guy Lavoie, maire, qu'à une prochaine séance extraordinaire, le règlement numéro 344-2023 décrétant le règlement fixant taux taxes - conditions de perception 2024 sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement numéro 344-2023 règlement fixant le taux taxes - conditions de perception 2024 est présenté par Guy Lavoie, maire. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis, avec dispense de lecture.

### **5. ADMINISTRATION**

2023-12-03

#### **5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

AFFAIRES VISA DESJARDINS	1 898.49 \$
AQUATECH	1 307.27 \$
CAMIONS CARL THIBAULT INC	2 969.64 \$



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution  
ou annotation

CARDIO CHOC	1 565.02 \$
CHALA MODE INC	426.75 \$
CLAUDE JOYAL INC.	148.39 \$
COMITE DES LOISIRS ST-BONAVENTURE	3 100.00 \$
COMITE SOCCER SAINT-BONAVENTURE	1 200.00 \$
COMMUNICATION PLUS	5 330.83 \$
COMMUNICATIONS RCL	136.42 \$
CONDOR CHIMIQUES INC	656.26 \$
CONST. DESHAIES RAYMOND	59 487.03 \$
DANIEL BOUCHARD	3 909.15 \$
DANIELLE HAMEL	200.00 \$
DESJARDINS ASS. COLLECTIVES	2 262.09 \$
DH ECLAIRAGE INC	2 338.42 \$
ENERGERE INC	11 994.38 \$
ÉNERGIES SONIC INC	335.89 \$
F.Q.M.	590.43 \$
FINANCIERE BANQUE NATIONALE	172 975.00 \$
FONDATION PHILIPPE LAPRISE	50.00 \$
FONDATION RENE-VERRIER	150.00 \$
GROUPE INFOPLUS.CA	64.67 \$
GROUPE MASKA INC	11 300.87 \$
GROUPE PALLADIUM INC	3 915.35 \$
HYDRO QUEBEC	1 712.01 \$
INFO PAGE	81.86 \$
ISOTECH INSTRUMENTATION INC	542.99 \$
LES PÉTROLES HUBERT GOUIN	592.19 \$
LETTREGE GRAPHIQUE SHADOW	109.23 \$
L'EXPRESS DRUMMONDVILLE INC	1 210.69 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	6 059.76 \$
MARCHÉ ST-BONAVENTURE INC.	17.97 \$
MARTINE TESSIER	200.00 \$
MATHIEU ST-LAURENT	700.58 \$
MEGABURO	106.85 \$
MICROTEC INFORMATIQUE	396.61 \$
MIKAEL BOUCHARD	56.43 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	7 800.48 \$
MOTOSPORT 100 LIMITES	7 334.26 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-GUILLAUME	302.40 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM	335.59 \$
OFFICE D'HABITATION DRUMMOND	4 268.00 \$
POMP - STEPHAN LAVOIE	71.05 \$
PROTECTION INCENDIE CFS	1 271.24 \$
R.G.M.R. du BAS ST-FRANCOIS	4 704.73 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 710.79 \$
ROBERT CHIASSON	545.00 \$
RREMQ	1 692.06 \$
SECURITE MASKA (1982) INC.	68.30 \$
SERVICES D'ENTRETIEN	511.64 \$
SIMEXCO	160 965.00 \$
SOLUTIONS ZEN MÉDIA	550.36 \$
SYLVIE BEAUREGARD	103.20 \$
SALAIRES NOVEMBRE 2023	17 061.49 \$

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution  
ou annotation

ADOPTÉE  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER BIBLIOTHÈQUE**

Dépôt du rapport financier de la bibliothèque municipale Desjardins.

2023-12-04

**5.3 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE 2024**

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser le versement d'un montant maximum de 7 160 \$ prévu au budget 2024 pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale pour l'année 2024.

ADOPTÉE

2023-12-05

**5.4 NOMINATION RESPONSABLES 2024**

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- que les responsables des divers postes, départements et dossiers municipaux pour l'année 2024 soient les suivants:

PRO-MAIRE :	Sylvie Jean
ASSAINISSEMENT DES EAUX :	Guy Lavoie
BIBLIOTHÈQUE :	Manon Reed, rep. Réseau Biblio Johanne Lachapelle, coordonnatrice
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) :	Guy Lavoie, Sylvie Jean
COMMUNICATIONS :	Guy Lavoie et Sylvie Jean
DÉCHETS :	Sylvie Jean
DÉVELOPPEMENT LOCAL : (C.O.L.O.C.)	Samuel St-Pierre
ENVIRONNEMENT/EMBELLIS.	Sylvie Jean
FORÊT DRUMMOND :	Sylvie Jean Guy Lavoie
INCENDIE :	Gilles Forcier
LOISIRS :	Gilles Forcier Yanick Desmarais Manon Reed
MOUCHES NOIRES :	Guy Lavoie
SÉCURITÉ CIVILE : / répondant S.I.U.C.Q.	Guy Lavoie, coordonnateur Stephan Lavoie Gilles Forcier
TRANSPORTS	
VOIRIE GÉNÉRALE :	Raymond Paulhus Samuel St-Pierre
CHEMINS D'HIVER :	Guy Lavoie Samuel St-Pierre
TRANSPORT ADAPTÉ :	Raymond Paulhus



## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution  
ou annotation

FAMILLE ET AINÉS / :	Sylvie Jean
R.Q.F. (Responsable des questions familiales et des aînés)	
MADA	
SCOLAIRE :	Yanick Desmarais
RESPONSABLES D'ACTIVITÉS BUDGÉTAIRES (art.3.1, règl. 220/2007)	
Section incendie:	Directeur SSI, Stephan Lavoie
Tous les postes, supervision :	Directrice générale, Jessy Grenier

ADOPTÉE

2023-12-06

### **5.5 FERMETURE DU BUREAU - PÉRIODE DES FÊTES**

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclusivement.

ADOPTÉE

2023-12-07

### **5.6 SALAIRES, ALLOCATIONS ET AVANTAGES 2024**

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- que les rémunérations et allocations des Membres du Conseil ainsi que toutes les rémunérations prévues de tous les employés seront indexées de 4,6 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette indexation correspond au taux de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE

2023-12-08

### **5.7 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2024**

Considérant que l'article 148 du Code municipale du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- que la tenue des séances du Conseil municipal en 2024 soit établie selon le calendrier suivant :

- ✓ Mardi 16 janvier 2024
- ✓ Mardi 6 février 2024
- ✓ Mardi 5 mars 2024
- ✓ Mardi 2 avril 2024
- ✓ Mardi 7 mai 2024
- ✓ Mardi 4 juin 2024



## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution  
ou annotation

- ✓ Mardi 2 juillet 2024
- ✓ Mardi 13 août 2024
- ✓ Mardi 3 septembre 2024
- ✓ Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024
- ✓ Mardi 5 novembre 2024
- ✓ Mardi 3 décembre 2024

- que les séances pour 2024 se déroulent à **19h30** à la salle municipale;
- que toute modification à ce calendrier fasse l'objet d'un avis public;
- qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

2023-12-09

### **5.8 SÉANCE EXTRAORDINAIRE – ADOPTION BUDGET 2024 ET PLAN TRIENNAL 2024-2025-2026**

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- de tenir la séance extraordinaire portant exclusivement sur l'adoption du budget 2024 et du plan triennal 2024-2025-2026, le jeudi le 21 décembre 2023 à 17h30, à la salle municipale.

ADOPTÉE

2023-12-10

### **5.9 SÉANCE EXTRAORDINAIRE – ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION ET AVIS DE MOTION/PRÉSENTATION PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES ÉOLIENNES**

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- de tenir une séance extraordinaire le jeudi le 21 décembre 2023 à 17h40, à la salle municipale pour procéder à l'adoption du règlement de taxation 344-2023 et déposer un avis de motion et une présentation de projet d'un règlement concernant les éoliennes.

ADOPTÉE

2023-12-11

### **5.10 CONTRAT DE SERVICE 2024 – AVOCAT**

Considérant l'offre de service de deux cabinets d'avocats reçues pour l'année 2024;

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- de retenir les services de Bernier et Fournier, Avocats selon les termes de l'offre de service du 14 novembre 2023.



## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution  
ou annotation

- d'adhérer au service forfaitaire de 1 500 \$, afin de bénéficier de l'expertise et des conseils juridiques de tout membre de leur équipe à un taux horaire réduit, jusqu'à concurrence de dix (10) heures par année. Au besoin, un taux horaire de 210 \$, pour tout avocat du cabinet, est offert.

ADOPTÉE

2023-12-12

### **5.11 ADHÉSION 2024 À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

Considérant que l'avis d'adhésion annuelle 2024 de la FQM (Fédération québécoise des municipalités du Québec) doit être renouvelée;

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'adhésion de la Fédération québécoise des municipalités du Québec pour l'année 2024 au montant de 1 711.98 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2023-12-13

### **5.12 AUTORISATION D'ACHAT ET SIGNATURE DE L'ACTE NOTARIÉ – TERRE FERME DES ANCÊTRES (NOUVEAU DÉVELOPPEMENT)**

Considérant que nous avons obtenu l'autorisation de la CPTAQ, ainsi que l'approbation du MAMH pour le règlement d'emprunt pour l'acquisition du lot 6 330 961-P;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de mandater Me Julien, notaire, pour procéder à l'acte notarié de l'achat du lot 6 330 691-P au coût de 180 000 \$, taxes en sus;
- d'autoriser monsieur Guy Lavoie, maire et madame Jessy Grenier, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bonaventure, l'acte notarié auprès de Me Julien et tout autre document nécessaire afin de procéder à l'acquisition officielle.

ADOPTÉE

2023-12-14

### **5.13 ENTRETIEN MÉNAGER – SALLE PIERRE-PEPIN**

Considérant que les travaux d'agrandissement du Centre multifonctionnel sont terminés;

Considérant qu'un ménage en hauteur et profondeur est nécessaire, afin de faciliter par la suite l'entretien hebdomadaire;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- de mandater une firme spécialisée en service d'entretien, afin d'effectuer un grand ménage de la salle Pierre-Pepin (poutres, lumières, mezzanine, hall d'entrée, ...) pour un montant maximal de 1 275 \$ plus taxes;
- que cet entretien devra être effectué avant les festivités des Fêtes 2023.



## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution  
ou annotation

2023-12-15

### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **6.1 CROIX-ROUGE CANADIENNE (DIVISION DU QUÉBEC)**

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- de renouveler notre entente avec la Croix-Rouge canadienne pour tous les services aux sinistrés couvrant la période de février 2024 à janvier 2025;
- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente;
- de payer la contribution de 2024 qui s'élève à 225 \$ (0,21 \$ par habitant).

ADOPTÉE

2023-12-16

#### **6.2 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS INCENDIE ANNÉE 11 (2023) / APPROBATION**

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

Considérant que la MRC de Drummond a convenu avec le ministre de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2023;

Considérant que, d'une part, les membres du comité de sécurité incendie ont validé le rapport et en recommandent l'adoption et que, d'autre part, les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance;

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de procéder à l'adoption du *Rapport annuel An 11* des activités en matière de sécurité incendie 2023.
- de transmettre au ministre de la Sécurité publique un exemplaire du *Rapport annuel An 11* des activités en matière de sécurité incendie 2023 de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE

2023-12-17

#### **6.3 ACHAT D'UN CAMION-CITERNE INCENDIE**

Suite à la réception de l'offre de 1 200 Degrés pour la vente d'un camion-citerne au montant de 84 000 \$ plus taxes ;

Considérant que notre « Politique de gestion contractuelle » nous permet d'aller de gré à gré ;

Considérant que l'achat d'un camion incendie fait l'objet d'un règlement d'emprunt (règlement # 332-2021), pour lequel nous avons reçu l'autorisation du ministre des





N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ;

Considérant qu'avec celui-ci, notre camion-citerne respectera les exigences de la norme ULC exigée par le ministère de la Sécurité publique ;

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- de procéder à l'achat du camion-citerne auprès de 1 200 Degrés, tel que soumissionné par M. Ruel, au montant de 84 000 \$ plus taxes ;
- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tout document concernant cet achat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bonaventure ;
- d'autoriser madame Jessy Grenier à procéder à l'immatriculation du camion-citerne incendie et au paiement du coût requis à la SAAQ ;
- de financer cette dépense avec le règlement d'emprunt # 322-2021;
- que cet achat soit conditionnel à l'essai satisfaisant dudit camion-citerne.

ADOPTÉE

Gilles Forcier et Samuel St-Pierre se sont retirés de cette discussion étant pompiers à l'emploi de la Municipalité de Saint-Bonaventure.

### **7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE**

2023-12-18

#### **7.1 AUTORISATION ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT DE SOUDAGE**

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement:

- d'autoriser l'achat d'un équipement de soudage à l'arc au montant total de 2 079 \$ plus taxes, auprès de Lincoln Electric.

ADOPTÉE

### **8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES**

2023-12-19

#### **8.1 ACHAT PANNEAU STATION EAUX USÉES**

Considérant qu'il est souhaitable de changer les panneaux de contrôle des stations de pompage, afin de les rendre électronique (WI-FI), pour recevoir les alertes et faciliter la lecture à distance ;

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser l'achat d'un deuxième panneau de contrôle électronique WI-FI pour l'une des stations de pompage, auprès de *Electro-Concept PBL inc.* au coût de 16 470 \$ plus taxes;
- que ces dépenses soient financées par le programme TECQ 2019-2023 (taxe sur l'essence et contribution du Québec).

ADOPTÉE



## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution  
2023-12-20

### **8.2 MANDAT – CALIBRATION DE L'ÉQUIPEMENT DE MESURE DE DÉBIT D'EAUX USÉES**

Considérant qu'il est exigé par le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) de procéder à la vérification annuelle de la précision de notre équipement de mesure de débit d'eaux usées;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de mandater la firme Simo Management Inc. pour procéder à la vérification de la précision des éléments primaire et secondaire du système de mesure de débit d'eaux usées pour un montant de 1 339.67 \$, plus taxes.

ADOPTÉE

2023-12-21

### **8.3 CONTRAT TRAITEMENT DE MATIÈRES ORGANIQUES**

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- d'accorder le contrat pour le traitement des matières organiques d'une durée de cinq (5) ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, à Scotts Canada Ltée aux coûts suivants :

	<b>Prix unitaire par tonne métrique (taxes incluses)</b>
<b>2024</b>	75.00 \$
<b>2025</b>	77.25 \$
<b>2026</b>	79.56 \$
<b>2027</b>	81.95 \$
<b>2028</b>	84.41 \$

- d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bonaventure tout document concernant ce marché.

ADOPTÉE

## **9. URBANISME**

## **10. LOISIRS**

2023-12-22

### **10.1 PAIEMENT – AIDE FINANCIÈRE – JOURNAL LE BONAVENTURAIN**

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- que l'aide financière soit versée à l'organisme COLOC de St-Bonaventure pour le journal Bonaventurain 2024:
  - 1 650 \$ en février 2024
  - 1 650 \$ en juillet 2024

ADOPTÉE

## **11. VARIA**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

### **11.1 DÉPÔT D'UN RÉSUMÉ DES DOSSIERS**

#### **ADMINISTRATION :**

- Arrêt pour l'installation des jeux d'eau considérant la température – Les travaux seront repris dès le printemps pour être en fonction pour le 14 juin 2024.

#### **VOIRIE : n/a**

#### **LOISIRS :**

- Fête de Noël pour les enfants le 16 décembre de 10h à 16h, inscrivez votre enfant à l'adresse suivante : [loisirs@saint-bonaventure.ca](mailto:loisirs@saint-bonaventure.ca) - déjà 140 inscriptions
- Les inscriptions pour la session des cours d'hiver sont démarrées. Une belle variété d'activités vous sont offertes.  
Premier arrivé, premier inscrit. Faites-vite pour ne pas manquer votre chance, certains cours ont des places limitées. 😊
- Le Jour de l'an qui sera célébré en GRAND à Saint-Bonaventure avec Les Cuillères à carreaux le 31 décembre au Centre multifonctionnel – COMPLET
- **Journée internationale des bénévoles**  
Pour l'occasion, nous souhaitons prendre le temps de remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans la communauté bénévolement. C'est grâce à toutes ces personnes que différents services et multiples activités sont possibles. L'entraide est au rendez-vous dans notre municipalité et nous sommes fiers d'avoir des citoyens engagés et tissés serrés. Vous êtes la RICHESSE de Saint-Bonaventure! MERCI

*Suivez-nous sur la page Facebook de la Municipalité de Saint-Bonaventure!*

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 20 h 30.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Jessy Grenier, Directrice générale et  
greffière-trésorière

« Je, Guy Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Guy Lavoie, Maire

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a (ou aura) les crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de cette séance.

Jessy Grenier, greffière-trésorière

2023-12-23